



# Le Cham'info



Bulletin d'informations de Chamarande

9 avril 2021

## Les travaux du pont de Chagrenon

Notre futur pont est dans sa dernière phase de construction dans une usine en Bretagne. Après application de la peinture anticorrosion, il sera acheminé de nuit sur un terrain en face de l'entreprise Raboni.

La RD146 (route d'Etrechy) sera fermée à la hauteur des travaux du 12 au 17 mai. La ligne de bus 68.16 sera déviée par la rue des Vignes blanches où une circulation alternée par feu rouge sera mise en place pour protéger le talus. L'arrêt « Les Acacias » ne sera donc pas desservi. La commune, en lien avec la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, envisage de mettre en place des navettes avec un minibus 7 places (2 passages le matin et 2 le soir). Un sondage sera réalisé la semaine 16 pour recenser les besoins.

Du jeudi 13 mai au dimanche 16 mai, les trains ne circuleront pas. Des bus de substitution seront mis en place entre Juvisy et Etampes. Pour Chamarande et Lardy, une navette de 15 à 20 places desservira les gares de Bouray et Étréchy où les voyageurs pourront rejoindre les bus de substitution.

Pour fluidifier la circulation des chamarandais, des bus et des visiteurs du Domaine départemental, le stationnement sera interdit sur la rue du Commandant Maurice Arnoux et sur route de Lardy.

Nous sommes conscients de toutes ces contraintes qui vous demanderont d'anticiper l'organisation de vos déplacements. Nous comptons sur la solidarité chamarandaise pour covoiter.

## Le collectif citoyen

Le collectif citoyen est un panel de la population chamarandaise que nous sollicitons pour des actions ponctuelles lors de situations d'urgence, pour distribuer des informations, organiser des manifestations, entretenir les chemins ruraux. Leur aide nous est précieuse même si nous n'avons pas encore pu collaborer pour préparer des manifestations. Les chamarandais qui souhaitent les rejoindre peuvent contacter Marie-Pierre LOUIS par mail : [collectif-citoyen@chamarande.fr](mailto:collectif-citoyen@chamarande.fr).

Nous avons interrogé les membres du Collectif citoyen et les réponses apportées à notre sondage nous confortent dans l'idée que les chamarandais sont bien dans notre village et que la solidarité est ancrée et efficace. Soyons vigilants et acteurs de notre village, faisons-le vivre avec des activités communes.

Il en ressort également que vous êtes satisfaits des informations apportées par le site de la commune. Vous le consultez en moyenne une fois par mois. Une application avec des notifications serait un plus pour chacun et chacune pour être alerté, connaître les dernières actualités sur notre commune et les événements proposés par les différentes associations chamarandaises.

Le nouveau format de notre Cham'info est également très apprécié. Il apporte régulièrement des informations utiles et importantes pour notre quotidien.

Toutes les informations sur



[www.chamarande.fr](http://www.chamarande.fr)

# Opération broyage et ramassage de grosses branches

Le **paillage** présente de très nombreux avantages tant pour nos espaces verts que pour vos jardins. Il permet de **limiter les arrosages** en été par une économie d'eau de 30% ; il **limite l'entretien** et le désherbage du sol tout en le nourrissant.

De plus, produire son paillage **diminue le coût** par rapport à l'achat de paillages du commerce et surtout **réduit l'empreinte carbone** en évitant son transport routier en déchèterie.

Le **PNRGF**, qui est notre partenaire dans la protection de notre environnement, met à notre disposition une **broyeuse** du 20 avril au 1<sup>er</sup> mai. Elle traite les **branches d'un diamètre compris entre 5 et 15 cm**.



Nous vous proposons de partager notre action :

-soit **en déposant vos branches aux services techniques**, au bout du parking de la gare le **vendredi 30 avril** de 14h à 19h.

-soit **en sortant vos branches devant chez vous**, en même temps que vos déchets verts, le **lundi 26 avril** et nous effectuerons un ramassage pour les broyer.

Nous vous remercions de respecter les dimensions des branches.

Enfin, vous pourrez **recupérer le paillis le vendredi 7 mai aux services techniques** de 14h à 19h : munissez-vous de vos sacs !

Votre équipe municipale espère que cette démarche éco-responsable et économiquement rentable rencontrera votre adhésion.

# Le zéro phyto s'étend

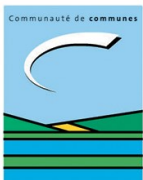
Depuis 2017, l'usage de produits phytopharmaceutiques est interdit pour l'entretien des espaces verts et les voiries. Un arrêté du 15 janvier 2021 introduit de nouvelles dispositions dans les **propriétés privées à usage d'habitation**, les lieux fréquentés par le public et les lieux à usage collectif. Des méthodes alternatives permettent de **ne plus utiliser de pesticides** pour soigner, protéger, aider à la croissance des végétaux ou prévenir leurs maladies.

**Quelques conseils** : **Eliminez les mauvaises herbes** dès qu'elles apparaissent à l'aide d'une binette. Le **paillage du sol** avec les déchets du jardin autour des plantes reste la solution la plus efficace, tandis que **l'eau bouillante** est radicale pour les terrasses et allées. Une **tonte haute** (supérieure à 6 cm) des gazons permet de limiter les germinations d'herbes indésirables et l'envahissement par la mousse. **Contre les insectes et certaines maladies**, utilisez une solution de savon noir, une décoction de tanaïs ou du purin d'ortie. Le marc de café est un **répulsif pour les limaces et escargots**. Enfin, lutez **contre les ravageurs** en favorisant la présence de prédateurs naturels ou en utilisant des moyens mécaniques.

Pour rester dans la démarche zéro phyto, nous réalisons en été un fauchage tardif et en hiver, nous n'utilisons plus de sel de déneigement mais des déverglaçants plus respectueux de l'environnement.

# Gratuité pour les élèves du RPI au Domaine

M. Bonnie, responsable du Domaine de Chamarande nous a confirmé qu'il est accordé la gratuité aux enfants du regroupement scolaire de Chamarande-Torfou pour leurs activités au sein du Domaine départemental de Chamarande, et notamment lors de leur accueil au centre Mione. Nous tenons à remercier vivement le Conseil départemental et M. Bonnie.



Entre **Juine**  
et **Renarde**

**Directeur de la publication** : Patrick de LUCA

**Rédaction et mise en page** : Isabelle BAETE

**Impression** : Mairie de Chamarande  
2 place de la Libération 91730 CHAMARANDE

Imprimé sur du papier recyclé



**Ne pas jeter sur la voie publique**



Région  
**île de France**